S'INFORMER POUR ALLER PLUS LOIN
Devenez collaborateur d'administrateur judiciaire

Ompl
Observatoire des métiers dans les professions libérales

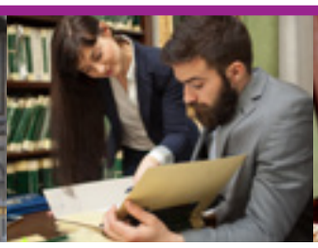
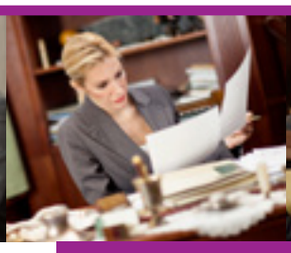

Le collaborateur d'administrateur judiciaire est le véritable « bras droit » de l'administrateur judiciaire qui lui confie des responsabilités importantes, notamment lorsqu'il y a une mission d'assistance dans le cadre d'un redressement judiciaire.

Il est alors au contact du chef d'entreprise, prépare le plan de redressement (étude des possibilités d'apurement du passif) ou le plan de cession (recherche des repreneurs, étude des offres…) et traite l'ensemble des données comptables et financières utiles pour établir le rapport présenté au tribunal de commerce.

Il est également en charge du volet social de l'entreprise : consultation des représentants du personnel, mise en œuvre des licenciements s'il y a lieu, etc. En redressement judiciaire, il contresigne les chèques, virements (salaires…), paye de commandes, etc.

ACTIVITÉS

Gestion des dossiers de procédures collectives
- Suivre l'ensemble des dossiers sous sa responsabilité en collaboration avec l'administrateur judiciaire.

Gestion et valorisation des actifs de l'entreprise défaillante
- Évaluer et analyser les actifs de l'entreprise.
- Participer aux différentes phases de négociation avec les créanciers (banques, fournisseurs…),
- Recouvrer les créances, payer les créanciers, etc.

Rédaction des rapports économiques et sociaux, et administration de l'entreprise défaillante
- Préparer le plan de redressement ou de cession totale ou partielle de l'entreprise.
- Rédiger les requêtes en saisie immobilières et mobilières.
- Poursuivre ou résilier les contrats.
- Contrôler la gestion de l'entreprise.

Relations sociales
- Informer le chef d'entreprise et les représentants du personnel lors des différentes étapes de la procédure.
- Payer les arriérés de salaires.
- Gérer les licenciements économiques.
- Anticiper ou gérer les conflits sociaux.

Relation avec les tribunaux
- Suivre l'ensemble des procédures engagées sous sa responsabilité en collaboration avec l'administrateur judiciaire.
- Participer à certaines audiences selon les procédures.

MÉTIER ET DÉCLINAISONS

Selon le profil et ou l'expérience du collaborateur, la taille et l'organisation de l'étude, le périmètre de l'emploi peut varier :
- accomplissement de l'ensemble des actions liées aux dossiers avec un rôle de type chef de mission en lien avec le service ad hoc pour la gestion des ressources humaines ;
- prise charge de dossiers ou parties de dossiers spécifiques selon ses compétences.

Les dossiers nécessitant une plus grande expertise financière ou plus complexes socialement sont confiés plutôt à des collaborateurs seniors.
Dans certaines études, notamment celles disposant d'antennes, il peut également avoir une mission d'encadrement fonctionnel des assistants ou des techniciens.

ACCÈS AU MÉTIER

Une formation professionnelle est indispensable.
En fonction du niveau et du domaine d'expertise du poste, le niveau de formation exigé sera différent (de BAC + 2 à BAC + 5), en droit, gestion, administration économique et sociale (AES), finances, etc.
Le Master Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté (ALED) permet également d'accéder au métier.

Une solide expérience professionnelle acquise dans une autre étude de mandataire ou d'administrateur judiciaire, en entreprise, en cabinet d'audit ou en cabinet d'expertise comptable peut faciliter l'accès à ce type de poste.
Des profils de spécialistes comme, par exemple, directeur de ressources humaines peuvent aussi être recrutés pour intervenir sur un pôle social.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

S'il est détenteur d'un niveau Master 1 (Bac+4),le collaborateur d'administrateur judiciaire peut se présenter à l'examen d'accès au stage d'administrateur judiciaire.
S'il est reçu, il suivra un stage d'au minimum 3 ans dans une étude, sanctionné par un examen lui permettant de devenir administrateur judiciaire associé ou de créer sa propre étude.
Le Master Administration et Liquidation des Entreprises en Difficulté (ALED) suivi d'un stage de 30 mois sanctionné par un jury permet d'intégrer la profession d'administrateur ou mandataire judiciaire.
Depuis 2016, il peut également occuper un poste d'administrateur judiciaire salarié.
Hors de la branche, il peut postuler sur un emploi de gestionnaire de dossiers ou responsable de comptes en cabinet d'expertise comptable, d'audit, conseil en stratégie ou d'avocats.
Il peut aussi devenir consultant dans le domaine de la gestion d'entreprise, de l'analyse des risques ou de l'expertise comptable.

Afin d'en faciliter la lecture, les termes de cette fiche sont au masculin sans contrevenir au principe d'égalité entre les femmes et les hommes.

STATUT ET CONDITIONS D'EXERCICE

Le métier s'exerce sous statut salarié et relève de la catégorie « cadres ».

DONNÉES SUR L'EMPLOI

~ 380 études d'administrateurs et mandataires judiciaires.
~ 3 300 salariés.
12 % de cadres.

34 % – 35 ANS
82 % FEMMES
84 % TEMPS COMPLET
90 % **CDI**

RÉMUNÉRATION

Minimale conventionnelle, au 1er janvier 2016
Brut mensuel

Cadre niveau 1 :	2 821 €
Cadre niveau 2 :	2 974 €

ALLER PLUS LOIN

- OMPL
  - Études
  - Baromètres entreprises
  - Baromètres salariés
- www.onisep.fr
- www.cnajmj.fr
- www.ifppc.fr

03/03/2021